

# Le Viêt-nam et les dilemmes d'une « ouverture raisonnée » : 2000-2004

**BENOÎT DE TRÉGLODÉ**

Le 7 mai 2004, la République socialiste du Viêt-nam célèbre avec faste le cinquante-naire de sa victoire militaire remportée sur la France dans la cuvette de Diên Biên Phû. Depuis 1986, le *doi moi* (politique du renouveau) est l'occasion d'une relecture de son modèle de société et de sa compatibilité avec le courant néo-libéral dominant sur la scène internationale. L'affairisme capitaliste du Viêt-nam a su s'adapter à l'héritage composite de son « glorieux XX<sup>e</sup> siècle ». Le régime n'est plus à un écart idéologique près. Sûrs d'eux, les dirigeants vietnamiens réactivent un nationalisme autoritaire basé sur une modernisation opportune et un culte de la croissance économique. Le Parti communiste vietnamien (PCV) maintient la garde haute et persévère dans la défense de sa ligne fondatrice : la sauvegarde de son monopole décisionnel, quand bien même une intégration dans les affaires internationales a conduit la société à se transformer.

Depuis 2001, les retombées de l'affaire Nam Cam <sup>1</sup> confortent l'autoritarisme de l'élite politique. L'accession prochaine du Viêt-nam à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) l'amène à accélérer la réforme de son appareil d'État. D'autant que le renforcement de la politique chinoise en Asie du Sud-Est encourage le pays à une marche en avant sur le plan économique. La modernisation de la République socialiste (RS) du Viêt-nam est toujours une affaire de défense nationale. En novembre 2003, avec la découverte d'un vaste complexe archéologique sur le site de Ba Dinh à Hanoi, l'Histoire vient une nouvelle fois à la rescousse d'un État-parti

61

(1) Nam Cam (1947-2004) a régné quinze années sur la pègre de Hô Chi Minh-Ville. Issu d'un milieu modeste, ancien soldat, docker, Truong Van Cam, a créé dans la capitale sudiste un empire (salles de jeux, restaurants, maisons closes) correspondant à deux millions de chiffre d'affaires mensuel. Arrêté en 2001, Nam Cam a été condamné pour sept chefs d'accusation dont l'assassinat, en octobre 2000, de l'une de ses rivales, Dung Ha (Dung la Lesbienne), reine du crime à Hai Phong et la corruption de hauts fonctionnaires qui ont protégé ses activités. Doublement condamné à mort en appel, Nam Cam a été fusillé le 3 juin 2004.



inquiet des retombées politiques de son aggiornamento économique. Entre l'exigence d'un rapprochement avec la communauté internationale et un partenariat complexe avec la Chine, le Viêt-nam, à la croisée des chemins, s'interroge.

## ■ Le PCV face à la réforme de l'État

Au sortir de la crise asiatique, le Viêt-nam voulait offrir au monde une image avantageuse, entamée dans les années 1990 par la suffisance de ses élites<sup>2</sup>. En réponse à l'accélération de son intégration internationale, Hanoi lance une réforme de son appareil étatique. La Constitution de 1992, en abandonnant la « dictature du prolétariat », a réduit le rôle institutionnel du parti. Le PCV n'est plus la force directrice unique mais la force principale de conduite du pays. L'article 4 de la Constitution de 1992 rappelle que « le PCV, avant-garde de la classe laborieuse, fidèle représentant de la classe ouvrière, du peuple laborieux et de la nation entière, éclairé par la doctrine marxiste-léniniste et la pensée Hô Chi Minh, est la force directrice de l'État et de la société »<sup>3</sup>. Le régime tend vers un élargissement du caractère de classe du parti. En 2002, le PCV autorise ses membres à poursuivre « une activité économique d'ordre capitaliste ».

Mais l'objectif du pouvoir se résume toujours en ces termes : « conforter le monopartisme tout en satisfaisant aux exigences de la modernisation ». La refonte du discours du PCV autour de la « pensée Hô Chi Minh », amalgame de références patriotiques, historiques et culturelles, assure au parti son maintien au cœur du système politique<sup>4</sup>.

Cette réorientation a permis au PCV de conserver un moyen de contrôler une société paysanne massivement pré-politique. Le parti reste la source, l'inspirateur et le gouvernail du modèle de société tout en épousant les fluctuations de son époque. Afin de garder prise sur l'évolution de la société, le régime s'appuie sur le potentiel de la culture traditionnelle et sur l'expérience utile de la modernité : sciences, technologies, progrès matériel. Il n'est guère possible de comprendre le Viêt-nam et le maintien du rôle central du PCV si l'on passe sous silence cette mutation identitaire

(2) En 2003, la Japan International Cooperation Agency (JICA) a commandé une étude au cabinet PriceWaterhouseCoopers pour améliorer l'image du Viêt-nam sur la scène internationale et promouvoir ses atouts économiques.

(3) *Constitution de la RS du Viêt-nam*, éditions The Gioi, Hanoi, 1992.

(4) Voir les chapitres de Yann Bao An, B. de Tréglodé, « *Doi moi* et mutations du politique » et de Vu Thi Minh Thang, « État-parti et renouveau culturel. Renaissance de la tradition et formation d'un nouveau rapport entre administration et la population », *Viêt Nam contemporain*, Stéphane Dovert et B. de Tréglodé (dir.), Les Indes Savantes, IRASEC, 2004, respectivement p. 117-148 et p. 355-368.

et discursive. Les continuités dans l'histoire du système communiste vietnamien depuis 1945 comptent autant que les ruptures suggérées par le contexte international. Alors que la modernité au Viêt-nam a longtemps été revendiquée au nom de la guerre puis de la Révolution, l'histoire symboliquement assumée par le PCV recouvre tout l'héritage national.

La modernisation de la société n'a pas conduit le régime à la révision des équilibres de son pouvoir depuis 1986<sup>5</sup>. Le Viêt-nam se définit comme un « État de droit socialiste » (nha nuoc phap quyen xa hoi chu nghia) en construction. Dans le contexte vietnamien, la terminologie signifie que l'État n'est pas l'unique source de la loi, mais que celle-ci est néanmoins encadrée par lui. Au regard des derniers amendements constitutionnels de 2002 (résolution 8 sur les buts des principes judiciaires), le rôle de guide du parti n'est pas contesté : « le Parti guide, l'État gère et les organisations de masses représentent ». Dans la perspective d'une adhésion à l'OMC, le terme d'État de droit est synonyme de réforme administrative en matière de pratique commerciale, de législation internationale et de pratiques judiciaires.

### ■ Les limites de la réforme législative

63

Depuis le début des années 1990, la transformation du système juridique au Viêt-nam a surpris par l'ampleur et la rapidité de sa mise en œuvre. Le *doi moi* a paré l'ouverture économique d'un double processus de reconquête de légitimité institutionnelle et de normalisation de son cadre juridique. La volonté de séparer l'État du parti a incité les autorités vietnamiennes à se doter d'un outil législatif moderne et attractif. Et pourtant, même si le Viêt-nam dispose aujourd'hui de lois dans la plupart des domaines, leurs modalités d'application constituent encore un problème : « La législation vietnamienne est pleine d'ambiguïtés. Ces zones de flou laissent place à une multitude d'interprétations »<sup>6</sup>. Le Viêt-nam ne dispose toujours pas d'un corps d'avocats compétents en nombre suffisant ni d'une justice véritablement indépendante pour donner sens à la réforme de son appareil juridique. Hanoi élabore autoritairement la réforme de son système politico-légal à l'aune de son intégration sur la scène internationale afin, *in fine*, de re-légitimer son autorité. Organe de représentation du peuple et corps législatif de son appareil politique, l'Assemblée nationale apparaît à maints égards au centre de la réforme de l'État au Viêt-nam.

---

(5) Christian Lechervy, « Les élites du Parti communiste vietnamien face à la *doi moi* », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 3, septembre 1997, p. 119-130. Alain de Sacy, *Viêt-nam. Le chagrin de la paix*, Vuibert, 2002. Philippe Papin, *Viêt-nam, parcours d'une nation*, Belin, Paris, 2003 (édition révisée).

(6) Entretien avec un avocat, Hanoi, 17 avril 2004.



La Constitution de 1992 oblige légalement le parti à agir dans le cadre de la loi, mais l'expérience montre que c'est régulièrement le règlement interne du PCV qui détermine le jeu politique et juridique<sup>7</sup>. Insister sur le pouvoir de contrôle de l'Assemblée nationale ne change en rien la place d'un parti qui se situe toujours « au-dessus » de l'appareil étatique. 89 % des députés sont toujours membres du parti. En 2002, on recensait à peine plus de 10 % de candidats non-membres du PCV (51 députés sur les 498 sièges aux élections législatives de mai 2002) contre 15 % en 1997<sup>8</sup>. Et si les candidats sont plus nombreux que les postes à pourvoir (759 candidats validés par le PCV pour les 498 sièges à pourvoir), les candidatures doivent toujours recevoir l'approbation du Front de la Patrie<sup>9</sup>.

En novembre 2003, l'Assemblée a adopté une loi sur l'organisation des élections des représentants aux conseils populaires<sup>10</sup> (mandat 2004-2009) : « Les élections doivent être conduites d'une manière démocratique et en conformité avec la loi »<sup>11</sup>. La réforme de l'État induit un renforcement du pouvoir législatif. Formellement, le système politique s'ouvre aux « forces vives de la nation » : candidats indépendants, représentants de la société civile, figures du monde des affaires. Dans les bourgs et villages, la présence de candidatures multiples épaula la promotion d'une « démocratie à la base » dans le fil de la réforme qui a été faite en République populaire de Chine (RPC)<sup>12</sup>.

64

Le procédé est toutefois illusoire. Un villageois n'a pas coutume de choisir un candidat placé en queue de liste alors qu'une tête de liste apparaît légitime. Alors que la multiplicité des candidats offre une image de « démocratisation » du système, le choix de l'électeur dans les campagnes relève toujours d'anciens schémas socio-culturels dont la prégnance relativise les discours sur l'affirmation d'une « démocratie à la base ». Trois tours sont nécessaires au Front de la Patrie pour désigner la liste des candidats autorisés à se présenter. Il s'agit en premier lieu de choisir un candidat par catégorie (femme, minoritaire, jeune), puis d'étudier avec soin sa

(7) Penelop Nicholson (Pip), « Vietnamese Courts: Party-State and Law », communication au colloque CERI-Groupe d'études sur le Viêt-nam contemporain, Paris, septembre 2003.

(8) Salomon Matthieu, « Les arcanes de la "démocratie socialiste" vietnamienne. Évolution des assemblées populaires et du système juridique depuis le lancement du *doi moi* », *Les Études du CERI*, n° 104, mai 2004, 37 p.

(9) *Mat trân tô quốc* : organisation de masse sous le contrôle du PCV dont la fonction est de coiffer les activités des différents regroupements religieux, culturels et éducatifs à caractère non politique.

(10) Les conseils populaires (Hội đồng nhân dân) se retrouvent aux trois niveaux du système administratif vietnamien : dans les 59 provinces (tỉnh), les districts (huyện), et les communes (xa) du pays ; et pour les cinq municipalités (Hanoi, Ho Chi Minh-ville, Da Nang, Hai Phong, Can Tho) ayant rang de province : ville (thành phố), arrondissement (quận) et quartier (phường).

(11) [www.vnagency.com.vn](http://www.vnagency.com.vn), 4 mars 2002.

(12) Gunter Schubert, « La démocratie peut-elle coexister avec le Parti unique ? Appréciation nuancée des élections villageoises et cantonales en Chine », *Perspectives chinoises*, n° 75, janvier-février 2003, p. 16-28.

biographie et, enfin, de vérifier que le profil sélectionné ne soit pas en « décalage avec sa base ». Nouveauté par rapport aux années 1980, l'institution de cette consultation populaire préalable auprès de représentants triés sur le volet est chargée de recalculer les candidatures trop impopulaires.

Le parti ne souhaite plus prendre le risque d'un rejet par la population de ses représentants<sup>13</sup>. Depuis sa formation, le système politique vietnamien recherche une légitimité institutionnelle, géographique, ethnique et catégorielle<sup>14</sup>. Aujourd'hui, la nouveauté vient de la publicité qui est faite à ces débats. Ce qui change en effet, c'est un recours sans cesse plus affiché à la communication politique<sup>15</sup>. Le *doi moi* est d'abord une politique de communication imposée par l'intégration du pays sur la scène internationale. À une tradition de secret des choses du pouvoir, le nouvel ancrage du Viêt-nam demande davantage de transparence. Un rapport commun de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) établi en 1998 épinglait le gouvernement pour l'opacité de sa comptabilité publique.

Aujourd'hui, les données budgétaires sont largement publiées. Les médias se font le porte-parole de cette tendance. Le quotidien *Tuoi Tre* (Jeunesse), dont le tirage atteint 500 000 exemplaires, est de ce point de vue représentatif. Lors de la campagne pour les élections des représentants des conseils populaires le 25 avril 2004, les journalistes proposaient à leurs lecteurs des portraits des candidats indépendants avant que ces derniers ne soient définitivement retenus par le Front de la Patrie au troisième tour du scrutin. La presse fait la promotion du type idéal de candidat : un homme et/ou une femme qui s'exprime et ose critiquer les dérives du système (corruption, népotisme). L'événement est d'importance, la presse a pour la première fois osé évoquer des « candidatures en devenir », alors que les listes des candidats retenus en définitive sont restées très contrôlées.

---

(13) À l'occasion des élections du 25 avril 2004, un secrétaire provincial du parti n'a pas été élu et, dans quelques circonscriptions, il n'y a pas eu assez d'élus (score inférieur à 50 %).

(14) Christopher E. Goscha, B. de Tréglodé (dir.), *Naissance d'un État-parti. Le Viêt-nam depuis 1945*, Les Indes Savantes, 2004, 470 p.

(15) Pour décrire cette politique de communication, au Viêt-nam on utilise les expressions *tuyên tuyên* (propagande), *giao duc* (éducation) et *pho bien* (publicité). Dang Công san Viêt-nam (Parti communiste du Viêt-nam), 2003, p. 40.



### ■ Une société en quête de dialogue

La réforme de l'État confirme de toute évidence l'apparition d'un nouveau « corporatisme d'État ». Les associations professionnelles, toujours très surveillées, se développent légalement depuis la sortie d'une circulaire sur les associations en janvier 2004<sup>16</sup>. L'objectif du gouvernement est de renforcer la participation du monde des affaires au système politique<sup>17</sup>. Négociation serait ainsi synonyme de démocratie, se félicitent certains observateurs. Dans la logique du pouvoir, la représentativité de ces groupements assure d'abord une apparence de pluralité des courants d'opinions dans la société. L'émergence d'un secteur associatif spécialisé conforte néanmoins une tribune où apparaît un timide dialogue contradictoire, constructif, bref « pré-démocratique », entre l'État et des corps organisés de la société. À la différence des anciennes associations de masse, les associations d'affaires participent à la construction du politique.

Depuis le milieu des années 1990, le rôle de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) dans le processus décisionnel politique s'est affirmé au Viêt-nam. Jonathan Stromseth montre qu'il s'agit d'une évolution importante dans la réforme de l'État socialiste<sup>18</sup>. La CCI se fait le porte-parole du jeune secteur privé et, pour cela, n'hésite pas à se confronter aux intérêts de l'État-parti. Certains observateurs évoquent l'affirmation de la « société civile » via le milieu des affaires. Et pourtant, l'étroitesse sectorielle concernée impose de modérer la dialectique d'une approche purement « corporatiste ». Le gouvernement vietnamien a certes tout intérêt à créer un dialogue constructif avec ses hommes d'affaires : « Au-delà d'être d'excellents hommes d'affaires, les jeunes entrepreneurs sont devenus une avant-garde dans les activités envers la communauté. Chaque année, ils contribuent à hauteur de quinze milliards de dons à des activités sociales. L'année dernière, les jeunes entrepreneurs ont aidé à la construction de 120 classes et procuré des bourses à des centaines d'élèves à travers le pays en réponse à l'appel du Premier ministre pour améliorer les conditions des écoles primaires et secondaires dans les régions pauvres du pays »<sup>19</sup>.

Depuis la promulgation de la nouvelle loi sur les entreprises (janvier 2000) et les amendements à la loi sur les investissements (mai 2000), le secteur privé est choyé par les autorités. Le risque d'une fracture sociale et générationnelle entre l'élite

(16) Circulaire n° 01/2004/TT-BNV du 15 janvier 2004 encadrant l'application des articles du décret du gouvernement n° 88/2003/ND-CP du 30 juillet 2003 sur l'organisation, le mode de fonctionnement et de gestion des associations, *Official Gazette*, n° 14-15, 28 janvier 2004.

(17) Interview de Nguyễn Văn An (président de l'Assemblée nationale) lors de la visite des préparatifs des élections le 11 mars 2002, [www.vnagency.com.vn](http://www.vnagency.com.vn).

(18) J. Stromseth, « Business Associations and Policy Making in Vietnam », *Getting Organized in Vietnam. Moving in and around the Socialist State* (Edited by B. J. tria Kerkvliet, R. H. K. Heng, D. W. H. Koh), ISEAS, 2003, p. 62-109.

(19) Thu Huyen, « Young Entrepreneurs Developing Solidly », *Vietnam Business Forum*, n° 11, avril 2004, p. 28.

politique et un peuple jeune et soucieux de son aisance matérielle obsède les dirigeants. Le renforcement du rôle des « associations de jeunes entrepreneurs » montre qu'un dialogue existe par l'intermédiaire de la CCI, des associations professionnelles localement présentes dans les provinces et parfois même des représentants indépendants issus de la société civile. L'affirmation de ce dialogue est un phénomène nouveau encouragé par l'État car il concerne le développement économique du pays et de ses « forces vives ». À maints égards, l'interface entre une société vietnamienne composite et le pouvoir politique a cependant davantage de difficultés à s'imposer hors du milieu des affaires.

En matière de politique intérieure, les dirigeants communistes vietnamiens, au-delà de leurs fluctuations théoriques, restent très attachés aux principes confucéens du respect de l'autorité. Lors du neuvième plénum (5-12 janvier 2004) du comité central du PCV, le secrétaire général Nông Duc Manh a symboliquement franchi le cap du milieu de son mandat quinquennal. Depuis son élection au IX<sup>e</sup> congrès national du PCV (avril 2001), Nông Duc Manh adopte un profil en retrait, en contraste avec celui de ses prédécesseurs<sup>20</sup>, mais en conformité avec le discours officiel qui affiche la soumission du parti aux règles de l'État de droit et valorise le rôle de l'Assemblée nationale.

Le président de la République Tran Duc Luong et le Premier ministre Phan Van Khai sont aux commandes du pays depuis septembre 1997. Si Phan Van Khai conserve son poste malgré de régulières rumeurs de départ depuis 2002, c'est que le Premier ministre souhaite conduire personnellement le Viêt-nam à l'OMC et parfaire l'intégration du pays au sein de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de l'Asean Free Trade Agreement (AFTA). À une période où les relations sino-vietnamiennes, en apparence excellentes, se compliquent, Phan Van Khai renforce l'ancrage du Viêt-nam auprès des acteurs clés du système économique international (États-Unis, Union européenne, Japon, ASEAN) et offre une image de stabilité politique.

---

(20) Le Kha Phieu, secrétaire général du PCV de 1998 à 2001 ; Do Moi de 1991 à 1997, Nguyễn Van Linh de 1986 à 1991.



## ■ Le séisme politique de l'affaire Nam Cam

Au début de l'hiver 2001, un séisme politique ébranle soudain la nouvelle direction vietnamienne : la chute de Nam Cam, le « parrain de la mafia de Saigon ». De son arrestation en décembre 2001 à son exécution le 3 juin 2004, la figure de Truong Van Cam, alias Nam Cam, marque la première moitié du mandat de Nông Duc Manh. Tout comme le scandale du parc nautique de Thang Long à la fin des années 1990 <sup>21</sup>, l'incarcération de Nam Cam a sans doute été savamment orchestrée par le pouvoir. Au Viêt-nam, toute campagne anticorruption consolide l'assise du clan au pouvoir. L'appareil se renforce du châtement de l'un des siens. En 1999, la condamnation de hauts responsables avait conforté, tout en irritant une partie de la classe politique, le clan de Lê Kha Phieu, secrétaire général du PCV de 1997 à 2001.

Quelques mois après l'accession au pouvoir de Nông Duc Manh, Nam Cam a été arrêté à grand renfort de publicité. En 1997, il était sorti de prison à la faveur de l'intervention d'un haut responsable ; en 2001, d'importants cadres du régime l'accompagnent dans sa chute : 154 prévenus dont trois personnalités de haut rang, Bui Quốc Huy, ancien vice-ministre de la Police, Trần Mai Hanh, ex-directeur de la radio nationale, tous deux membres du comité central et Pham Sy Chiên, ex-procureur adjoint du parquet populaire. L'arrestation de Nam Cam bloque la carrière de plusieurs figures montantes du régime comme Truong Tan San, le secrétaire du parti de Hồ Chi Minh-Ville, accusé de complicité passive, qui était un éventuel concurrent de Phan Van Khai au poste de Premier ministre. Contre toute attente, la foule se passionne pour un procès devenu, à la surprise de la direction vietnamienne, une vitrine des failles de son système.

De mars à juin 2003, la télévision nationale diffuse les audiences du procès. Avec la bénédiction du parti, les médias s'emparent de l'affaire. Jour après jour, le traitement de l'événement prend une tournure très critique. Ce qui aurait dû n'être qu'une nouvelle campagne anticorruption encadrée par l'État-parti se transforme soudain en procès d'un appareil gangrené. Inquiet, le gouvernement intervient finalement et prie les médias de modérer leurs discours. L'affaire Nam Cam fait apparaître une brèche inopinée dans la mécanique huilée de la RS du Viêt-nam. Bien qu'elle s'en défende, le volontarisme de l'ouverture économique conforte les intérêts d'une élite au pouvoir persuadée de sa légitimité populaire depuis la « révolution

(21) Des terrains s'étendant sur plusieurs hectares avaient été déclassés afin de permettre la construction d'un parc aquatique. Ils furent finalement revendus à des particuliers moyennant des pots-de-vin de plusieurs milliers de dollars. Le scandale a entraîné la chute de Ngô Xuân Lộc, Vice-Premier ministre, Đinh Hanh, vice-président du comité populaire de Hanoi et de Nguyễn Thai Nguyễn, un conseiller du Premier ministre Phan Van Khai. Voir B. de Tréglodé, « Un théâtre d'ombres : le Viêt-nam entre la Chine et l'ASEAN au lendemain de la crise asiatique », *Les études du CERI*, n° 68, août 2000, 33 p.



d'août 1945 »<sup>22</sup>. Le simple fait que l'affaire Nam Cam ait engendré pour la première fois depuis la période des « Cent fleurs » (1956) une critique aussi virulente de l'appareil d'État, rappelle aux autorités que le danger d'une implosion politique subsiste.

Au lendemain de l'exécution de Nam Cam, les dirigeants continuent de tirer les leçons de ce séisme politique. Aux rumeurs et aux critiques, l'exécutif a répondu par une marche accélérée sur la voie des réformes. L'essentiel est dès lors de montrer la stabilité et la moralité de la mission de l'État et du parti. Cette continuité, c'est aussi la défense des grands équilibres du pouvoir qui régissent le système politique vietnamien depuis ses années fondatrices (1945-1954). Puissant acteur économique et politique, l'Armée populaire vietnamienne (APV) a prouvé son soutien à l'appareil d'État pendant l'affaire Nam Cam. À la veille d'une accession attendue à l'OMC, les militaires acceptent de se faire plus discrets afin de ne pas effrayer l'étranger et les organisations financières internationales.

Les militaires jouissent d'une bonne réputation au Viêt-nam, mais l'APV en période de transition doit offrir une image respectable du pays. Les difficultés de la junte militaire birmane auprès de la communauté internationale constituent un avertissement pour la classe politique vietnamienne. Son appareil d'État est de toute façon traditionnellement marqué par cette dualité<sup>23</sup> : au pouvoir visible, tempéré selon l'époque, d'un PCV prônant l'intégration économique et la défense culturelles nationales, l'APV, plus discrètement, garantit la défense du *statu quo* politique, la gestion des régions frontalières et le maintien des anciennes familles de pouvoir. Le *doi moi* en tant que projet de restructuration vise à une « normalisation » du politique, mais la RS du Viêt-nam est dans le registre de la conservation et de la communication plutôt que dans celui de la transition<sup>24</sup>.

---

(22) David Marr, *Vietnam 1945. The Quest for Power*, University of California Press, Berkeley, 1995, 602 p.

(23) Carlyle A. Thayer et Gérard. Hervouet, « The Army as a Political and Economic Actor in Vietnam », C. E. Goscha, B. de Tréglodé (dir.), 2004, p. 355-381.

(24) Y. Bao An, B. de Tréglodé, 2004.



## ■ Le Viêt-nam, la Chine et le reste du monde : dilemmes d'une croissance économique

Au départ, il y a le Viêt-nam du lendemain de la crise asiatique, pressé de hâter ses réformes. Les exigences des organismes financiers internationaux en matière de transparence (*policy loans*) et de gestion des prêts (*corporate governance*) contraignent le gouvernement à choisir entre la réforme et la confrontation<sup>25</sup>. L'accord de libre-échange signé le 13 juillet 2000 avec les États-Unis, et ratifié par l'Assemblée nationale à Hanoi le 10 décembre 2001, relance le Viêt-nam sur la voie des réformes<sup>26</sup> : nouvelle loi sur les entreprises (janvier 2000), loi sur les investissements étrangers (mai 2000), ouverture de la première place boursière à Hô Chi Minh-Ville (juillet 2000), autorisation du comité central aux membres du PCV à faire des affaires dans le secteur privé (mars 2002). En 2003, le décret 27 du ministère des Finances considère les entreprises à 100 % étrangères comme des sociétés mixtes. Le décret 38 les ouvre à la capitalisation (trente entreprises étrangères ont depuis lors déposé un dossier pour entrer sur le marché boursier). En novembre 2003, la nouvelle loi foncière autorise les sociétés et les personnes étrangères à devenir propriétaires et, le 1<sup>er</sup> avril 2004, une circulaire agréée le rapatriement sans taxe des bénéfices des entreprises étrangères.

70

En 2003, l'Assemblée nationale de la RS du Viêt-nam (11<sup>e</sup> législature, élue le 19 mai 2002) a voté dix-sept lois pour restructurer les institutions juridiques et administratives afin de satisfaire aux engagements contractés dans le processus d'accession à l'OMC. À maints égards, l'appareil d'État risque de ne pas avoir les moyens de mettre en place dans un délai aussi bref l'ensemble de ces mesures législatives. Les analystes économiques pensent que le Viêt-nam pourrait repousser son entrée dans l'organisation à 2008. L'effort de restructuration menace de surchauffer l'économie nationale. Alors que 95 % de ses opérations internationales sont réalisées avec des pays membres de l'OMC, les risques sont importants pour Hanoi. En 2003, le Viêt-nam affiche un taux de croissance de son PIB de 7,2 % (7 % selon la Banque mondiale), soit, derrière la Chine, l'un des plus élevés au monde<sup>27</sup>. Le montant des investissements directs étrangers (IDE) atteint 3,1 milliards de dollars (contre

(25) En avril 2004, le FMI décide d'ajourner un prêt de 244 millions de dollars destiné à la lutte contre la pauvreté en rétorsion à un refus d'audit de la Banque centrale du Viêt-nam par ses autorités. Voir « Vietnam Loses IMF Funding after Dispute », *Vietnam Investment Review*, n° 653, 19-25 avril 2004, [www.vir.com.vn](http://www.vir.com.vn)

(26) Au lendemain de la ratification de l'accord de libre-échange, les exportations vietnamiennes avec les États-Unis augmentent à un rythme rapide (4 milliards de dollars en 2003, + 392 % par rapport à 2001) alors que les exportations américaines restent modestes (800 millions de dollars estimés en 2003, + 73 %).

(27) Avec un revenu moyen annuel par habitant d'environ 420 dollars, le Viêt-nam est toujours parmi les pays les plus pauvres de la planète, voir Y. Vinh, « Viêt-nam », *État du monde 2005*, La Découverte, 2004.

2,8 milliards en 2002)<sup>28</sup> et la balance commerciale du pays est déficitaire de 5,1 milliards de dollars (contre 3,1 milliards de dollars en 2002) du fait d'un commerce extérieur dynamique où la progression des exportations (19 % en 2003) suscitée par l'ouverture du marché américain ne parvient pas à compenser une augmentation de ses importations (26,7 % en 2003) entraînée par la forte demande intérieure.

Le neuvième plénum du PCV (5-13 janvier 2004) confirme les objectifs socio-économiques du IX<sup>e</sup> congrès du PCV (2001), en particulier un taux de croissance du PIB supérieur à 8 % en 2004 et 2005, l'accélération de la réforme des entreprises publiques, l'accession du Viêt-nam à l'OMC en 2005 et le souhait de devenir d'ici 2020 « une nation industrielle et développée ». Au Viêt-nam, deux millions de jeunes se pressent chaque année sur le marché du travail. Avec un budget de 8 milliards de dollars et un PNB de 35 milliards de dollars, le pays a un manque à gagner dû à la révision des tarifs douaniers chiffré à 20 % de son budget 2002. En 2003, la perte est estimée à 1,2 milliard de dôngs (- 1 %), un chiffre estimé à la hausse à l'approche de la fin du moratoire sur les tarifs douaniers en 2006.

L'État cherche de nouvelles ressources financières. L'Assemblée nationale travaille à une révision du système d'imposition afin d'élargir la fourchette fiscale. Le gouvernement se tourne vers les investissements des *Viet Kieu*<sup>29</sup>, seconde source de flux financier au Viêt-nam en 2003<sup>30</sup>. L'objectif est aussi d'accélérer les envois de main-d'œuvre vietnamienne à l'étranger<sup>31</sup>. Enfin, l'État s'intéresse plus ouvertement au secteur privé domestique. Entre 2000 et 2004, le nombre des sociétés privées a été pratiquement multiplié par neuf. Revers de la médaille, la demande de crédit pour financer le décollage du secteur privé a tellement augmenté, surtout à Hô Chi Minh-Ville, que l'on craint que le jeune secteur bancaire vietnamien ne

---

(28) Selon les statistiques du département général des impôts, la part du revenu tiré des entreprises à capitaux étrangers dans le budget de l'État est la suivante (en milliards de dôngs) : en 2000, 4 735 (revenu total du budget : 90 749) ; en 2001, 5 702 (revenu total du budget : 103 888) ; et pour 2003 (prévision), 8 600 (revenu total du budget : 123 700).

(29) Vietnamiens résidant à l'étranger. Voir Lê Huu Khoa, « Vietnamiens d'outre-mer. Communauté réelle ou diaspora potentielle ? », dans S. Doyet, B. de Tréglodé, (dir.) *Viêt Nam contemporain*, 2004, p. 433-454.

(30) En janvier 2004, à l'occasion de la fête du Têt et dans un geste de réconciliation symbolique avec la communauté des Vietnamiens d'outre-mer, l'ancien vice-président de la République du Sud-Viêt-nam, Nguyễn Cao Kỳ, aujourd'hui citoyen américain, a été autorisé à revenir au Viêt-nam.

(31) Le Viêt-nam dispose d'environ 350 000 travailleurs à l'étranger, ce qui lui rapporte 1,5 milliard de dollars par an. L'État prélève jusqu'à 80 % de la rémunération de ces émigrés qui signent un contrat de quatre à cinq ans avec leur employeur. La décision n° 370-HDBT du Conseil des ministres (9 novembre 1991) réglemente l'envoi de main-d'œuvre vietnamienne à l'étranger.



suffise plus à épauler ce développement économique<sup>32</sup>. Afin de poursuivre sa croissance, le secteur privé au Viêt-nam a besoin de consolider son secteur bancaire et de développer son modeste marché boursier.

### ■ Chine-Viêt-nam : un partenariat économique risqué ?

Politiquement, le Viêt-nam et la Chine célèbrent à grand bruit le renouveau de leur partenariat. Chinois et Vietnamiens réitèrent leur volonté de renforcer leur amitié « sur le principe des seize caractères : une amitié de bon voisinage, une coopération régulière, une stabilité de long terme, des perspectives d'avenir » et l'esprit des quatre biens : « un bon voisinage, une belle amitié, une bonne camaraderie et un bon partenariat »<sup>33</sup>. Et pourtant, la tendance inquiète les élites politiques vietnamiennes. En proposant à l'ASEAN, en novembre 2001, la création d'une zone de libre-échange<sup>34</sup>, la Chine n'a pas soulevé l'enthousiasme. Parmi les dix premiers produits vietnamiens exportés, quatre font partie des principaux produits vendus par les Chinois. Le textile en est l'exemple le plus manifeste.

Le Viêt-nam serait donc l'un des pays les plus menacés par un rapprochement Chine-ASEAN. La concurrence chinoise risque de peser et/ou d'évincer certains des secteurs d'activité de l'économie vietnamienne et de la reléguer au rang de fournisseur en matière première et produits intermédiaires à destination de la Chine. Inversement, Hanoi s'interroge sur les conséquences pour le Viêt-nam d'un ralentissement de l'économie chinoise<sup>35</sup>. Ses experts suivent avec attention la réforme du marché bancaire et financier en Chine. Les politiques chinoises sont commentées, disséquées et éventuellement copiées ou adaptées. La prudence règne, et aucune réforme n'est adoptée à Hanoi si Pékin ne l'a pas expérimentée préalablement. Les autorités savent que l'objectif de la RPC est d'inciter le Viêt-nam à rejoindre la « sphère de co-prospérité chinoise » en Asie du Sud-Est.

Les officiels chinois cherchent à lutter contre les préjugés raciaux et historiques qui marquent les relations entre les deux voisins, mais le Viêt-nam est conscient que la Chine peut faire pression sur son économie à n'importe quel moment. Fin 2002, la

(32) Le système bancaire vietnamien comprend quatre grandes banques d'État (Vietcombank ; la Banque d'investissement et de développement – BID ; la Banque de développement rural et l'Incombank), deux banques sociales (la *Ngan Hang Trung Nguoi ngheo* et la Banque de développement du Mékong), 30-35 banques privées domestiques (dont les deux plus importantes sont l'Asia Commercial Bank et l'Eximbank), et une dizaine d'établissements bancaires étrangers.

(33) « Viêt-nam-Chine : dernières avancées de ce début d'année », Bao Quoc Te, Hanoi, janvier 2004.

(34) Sur le détail de ce projet, voir le « Framework Agreement on Comprehensive Economic Co-Operation between the Association of South-East Asian Nations and the People's Republic of China », cité par Ajarn Suthi phand et E. Albert, « Résister à la Chine ? », *Asies tiers du monde, Outre-Terre*, n° 6, éditions Erès-IRASEC, 2003, p. 257-272.

(35) « Behind the Mask. A Survey of Business in China », *The Economist*, 20 mars 2004.

RPC, grande importatrice de fruits et légumes du Viêt-nam, avait décidé sous prétexte d'inspection sanitaire « non justifiée scientifiquement »<sup>36</sup>, de bloquer à la frontière des dizaines de camions vietnamiens chargés de pastèques et autres produits frais en rétorsion à la décision de Hanoi d'arrêter l'importation de motos chinoises. De toute évidence, à la veille de son entrée à l'OMC, les experts vietnamiens continuent de redouter une dépendance économique progressive à l'égard de la Chine.

Au Sud-Viêt-nam, les autorités surveillent l'évolution du poids économique de la communauté chinoise (les *Hoa*)<sup>37</sup>. Comme c'était le cas avant la réunification du pays, en 1975, les entreprises chinoises, essentiellement concentrées dans les 5<sup>e</sup> (quartier de Cholon), 6<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements de Hô Chi Minh-Ville jouent un rôle important. Si les *Hoa* ne représentent plus que 13 % de la population de l'agglomération, leur contribution à la production des biens de consommation de la ville est évaluée à plus de 40 % du total. Aujourd'hui, la communauté chinoise de Hô Chi Minh-Ville est inférieure de 45 % à ce qu'elle était en 1975, mais elle contrôlerait près de 70 % des petites et moyennes entreprises de la ville. La proportion est importante lorsque l'on sait que la capitale sudiste abrite près de la moitié des PME et des PMI du pays.

Les *Hoa* sont également de plus en plus présents dans la gestion des groupes industriels, tous secteurs confondus. Ce sont des *Hoa* qui dirigent des entreprises importantes comme Viet-Hoa Construction Cie, Minh Phung Garment Cie, Bien Tien Foot Wear Entreprise, Chien Thang Agricultural Processing Cie, Kinh Do Bakery, Bitis Shoes, etc. La presse vietnamienne ne se prive plus de relater les succès commerciaux de ces entreprises et n'hésite pas à les montrer en exemple aux investisseurs étrangers. Les Chinois du Viêt-nam tirent naturellement un certain profit politique de leur influence économique retrouvée. Les rencontres se multiplient entre le comité municipal pour les affaires chinoises, le PCV, le comité populaire de la ville et les hommes d'affaires d'origine chinoise de Cholon. L'objectif est de « regagner par tous les moyens les activités de Cholon dans lesquelles les sociétés chinoises jouaient autrefois un rôle important et de permettre ainsi au quartier de retrouver son commerce d'antan »<sup>38</sup>. Depuis le milieu des années 1990, les *Hoa* sont de nouveau admis au sein du PCV, mais si certaines personnalités de la diaspora ont pu être nommées à des postes électifs, leur poids politique au Viêt-nam reste sans commune mesure avec celui des Chinois dans les autres pays d'Asie du Sud-Est.

(36) Pour citer les termes de l'accord cadre signé entre l'ASEAN et la Chine en novembre 2001.

(37) On trouve essentiellement des Cantonnaires (57 %), des Teochiu (34 %), des Hakka (2 %) et des Hokkien (6 %).

(38) Entretien avec un homme d'affaire saïgonnais, Hô Chi Minh-Ville, avril 2004.



### ■ Chine-Viêt-nam : une amitié embarrassée ?

Sur le plan politique, le Viêt-nam est polarisé, voire hypnotisé par la Chine. Le PCV perçoit son encombrant voisin comme un partenaire idéologique, mais ses dirigeants redoutent les conséquences politiques des réformes chinoises, jugées trop rapides. Au sein du parti, un département d'étude suit de près ces questions. Au niveau du gouvernement, le Conseil de la théorie (Hoi dong ly luan trung uong), surveille les effets du passage vers une économie de marché à orientation socialiste chez les pays frères. Au sein de l'Académie nationale des sciences sociales du Viêt-nam, le Centre d'étude sur la Chine a renforcé ses effectifs. Depuis 2002, les ouvrages sur la Chine édités sous l'égide de l'institut se multiplient<sup>39</sup> ; plusieurs titres ont été publiés sur les préceptes économiques de Deng Xiaoping, figure politique pourtant longtemps honnie au Viêt-nam pour avoir été à l'origine de l'intervention militaire de 1979<sup>40</sup>.

La signature du traité sur les frontières terrestres fin 1999 et du traité sur les frontières maritimes en 2000 a été saluée comme une preuve de la bonne volonté de Pékin d'achever la normalisation de ses relations avec Hanoi. L'attitude adoptée par le PCV lors de la négociation de ces accords pose néanmoins question<sup>41</sup>. Le cyberdissident Lê Chi Quang est toujours en maison d'arrêt après qu'il a dénoncé les excès de ces accords sino-vietnamiens dans un texte diffusé sur internet en 2002 : « Méfiance vis-à-vis de l'Empire du Nord ». Selon lui, le Viêt-nam aurait bradé une partie de son territoire. En mars 2004, rien ne semble encore joué, la RS du Viêt-nam déclare à la presse : « Notre but est de faire des efforts pour obtenir un accord de partenariat avec la Chine sur la longue durée ».

Avec l'ouverture d'une ligne touristique de Khanh Hoa vers les îles Spratleys (21 avril 2004), Hanoi souhaite tester le code de bonne conduite signé par la Chine en 2002. Les négociations sur les frontières du golfe du Tonkin se poursuivent, à l'exclusion des îles Paracels, sous juridiction chinoise depuis 1974, et que le PCV continue de négocier avec son homologue chinois un complexe accord de pêche classé « confidentiel défense » par les autorités des deux pays. Dans le dialogue entre

(39) Nguyen Van Hong, *Trung Quốc cai cach mo cua. Nhung bài học kinh nghiệm* (L'ouverture à la chinoise. Expériences à étudier), nxb The Gioi, Hanoi, 2003. Cu Ngoc Huong, *Quan hệ Việt Nam – Trung Quốc : Nhìn lại 10 năm và triển vọng* (Les relations Viêt-nam-Chine : Bilan et perspectives), nxb KHXH, Hanoi, 2002. Nguyen Kim Bao, *The che kinh te thi truong xa hoi chu nghia co dac sac Trung Quốc* (Institutions d'une économie de marché socialiste à caractère chinois), nxb KHXH, Hanoi, 2002.

(40) En réponse à la prise de Phom Penh par les forces vietnamiennes le 7 janvier 1979, la Chine déclenche le 17 février une offensive militaire meurtrière sur la frontière nord du Viêt-nam pendant près d'un mois avant d'être stoppée sous la pression de la communauté internationale.

(41) L'ancien secrétaire général du PCUS Lê Kha Phiêu aurait trop cédé aux intérêts chinois. Par ailleurs, la validité des négociations sino-vietnamiennes achoppe sur deux éléments : l'organisation sur le terrain des opérations de bornage et de déminage et à cause de la mise de côté des questions réellement sensibles, celle des îlots de la mer de Chine du Sud (Paracels au Nord et Spratleys au Sud).

la Chine et le Viêt-nam, les questions sensibles restent invariablement traitées au niveau du parti. L'ouverture du débat aux commissions spécialisées de l'Assemblée nationale n'est pas encore d'actualité.

Alors que s'ébauche sur le terrain un rapprochement entre ces deux pays, un événement annonce un changement considérable dans l'avenir du partenariat entre Pékin et Hanoi. Au Nord-Viêt-nam, le décollage économique des provinces frontalières de Lao Cai, Ha Giang, Cao Bang, Lang Son et Quang Ninh est fragilisé par un risque de pénurie en énergie électrique à horizon 2006. Le 10 avril 2004, le Viêt-nam laisse savoir sans trop de publicité qu'il achète pour la première fois de l'électricité à la Chine dans la province de Lao Cai. Alors que l'on se félicite du renforcement des liens bilatéraux avec Pékin, la nouvelle passe presque inaperçue. Et pourtant, si la Chine vend de l'électricité au Viêt-nam, les raisons sont davantage politiques qu'économiques.

La Chine connaît une pénurie d'électricité qui ne cesse de s'aggraver<sup>42</sup>. La question de l'indépendance énergétique vis-à-vis de la Chine a longtemps constitué une règle pour le régime vietnamien. La volte-face des autorités illustre l'urgence de la situation. Hanoi craint que des coupures de courant dans des zones urbaines non prioritaires mécontentent des régions déjà instables. D'ici 2010, Hanoi a prévu la construction de sept centrales électriques au Nord-Viêt-nam. Les industriels chinois sont sur les rangs. En 2004, le groupe de construction Hubin inaugure une centrale électrique de 100 mégawatts à Cao Ngan (Cao Bang) d'un coût total de 90 milliards de dollars. Un changement de pratique survient : le gouvernement autorise le recours à des entreprises chinoises dans des domaines stratégiques (télécommunication, secteur énergétique), là où des raisons politiques interdisaient auparavant que prime la logique économique. La RS du Viêt-nam semble baisser les bras devant la puissance économique de son voisin. De son côté, l'objectif de Pékin est surtout de faire savoir haut et fort que « la Chine participe au développement économique du Viêt-nam ».

En mars 2004, la commission du Mékong, organisme multilatéral basé à Phnom Penh où siège la RPC, annonce que la construction de plusieurs barrages chinois dans la province du Yunnan n'est pas à l'origine de la baisse du niveau des eaux du Mékong<sup>43</sup>. Au Viêt-nam, la déclaration ne fait pas l'unanimité. La place du fleuve dans l'économie sud-vietnamienne est considérable. Toute action de la Chine en amont est observée avec appréhension. De toute évidence, la question énergétique

---

(42) Selon le journal *China Daily*, les stocks de charbon, à l'origine de 70 % de la production électrique chinoise, ne dépassent pas un ou deux jours. Il va manquer à la Chine 20 000 mégawatts en 2004, soit 5 000 mégawatts de plus qu'en 2003. Malgré le lancement de nouvelles centrales, le gouvernement de la RPC ne peut pas répondre à la hausse de la consommation liée au développement de la production industrielle (17,7 % au premier trimestre 2004).

(43) « Panel Clears Chinese Dams of Blame for Falling Levels in Mekong », *Bangkok Post*, 28 mars 2004.



pèsera lourd dans l'avenir des relations sino-vietnamiennes au regard des contraintes de développement des deux pays. Au-delà du formalisme des discours, l'avenir des relations entre Pékin et Hanoi se pose de toute évidence en des termes plus complexes que ne le suggère l'enthousiasme d'une croissance partagée.

### ■ Un espace national incertain

La réforme de l'État a conduit le Viêt-nam à moderniser le circuit de la dépense publique, et plus particulièrement, à accorder une autonomie budgétaire partielle aux provinces. Avec la rénovation des mécanismes de gestion budgétaire mise en place par la loi sur le budget de 1996, l'État prête une grande attention aux relations financières entre le pouvoir central et le pouvoir local, notamment en ce qui concerne la redéfinition des sources de recettes et les dépenses budgétaires par échelons administratifs<sup>44</sup>. Depuis 2000, les présidents des comités populaires sont autorisés à accepter les investissements locaux à hauteur de vingt millions de dollars à Hô Chi Minh-Ville et de dix millions de dollars pour les autres provinces. Au-delà, une autorisation de l'échelon central s'avère nécessaire. Parallèlement, la loi d'organisation des conseils populaires de novembre 2003 augmente partiellement le pouvoir décisionnel de ces organismes de représentation populaire.

Si l'autonomie des provinces s'accroît, le ministère des Finances précise toutefois qu'il va falloir du temps pour mettre en œuvre pleinement la réforme. Le point d'achoppement réside dans la collecte des taxes. Depuis 2002, de nombreux responsables provinciaux ont été condamnés par les autorités centrales pour avoir créé toute une série d'impositions arbitraires. Dans la gestion de la croissance nationale, alors que l'affectation des crédits budgétaires aux comités de provinces poursuivait le principe d'une distribution fondée sur un caractère égalitaire selon les conditions socio-économiques de chaque région, la réforme de ce mécanisme change la donne. Depuis 2002, une nouvelle classe de dirigeants locaux négocie directement avec l'échelon central l'attribution de crédits en fonction du développement particulier de leur province (Hai Phong, Diên Biên Phủ).

Le rôle moteur de la communauté de Hô Chi Minh-Ville est significatif. À l'initiative d'une proposition sur un règlement spécial pour son développement économique, Hô Chi Minh-Ville, premier centre urbain du pays (avec environ 6 millions d'habitants contre seulement 3,5 millions pour Hanoi), si on lui associe les provinces mitoyennes<sup>45</sup>, ne concerne certes que 12 % de la surface totale du pays et 16 %

(44) Trần Hồng Anh, *La modernisation du circuit de la dépense publique au Viêt-nam*, maîtrise de l'École nationale d'administration, 2000.

(45) Ba Ria – Vung Tau, Binh Duong, Binh Phuoc, Binh Thuan, Dong Nai, Lam Dong et Tay Ninh.



de sa population, mais représente de loin le principal centre économique du pays. Contribuant à hauteur de 30 % au PNB vietnamien, Hô Chi Minh-Ville et ses satellites dégagent 52 % de la valeur ajoutée industrielle nationale et produisent la moitié des marchandises exportées. En outre, près de 60 % des recettes fiscales nationales (30 % pour la seule Hô Chi Minh-Ville), proviennent de cette zone. Accepté en 2002, mis en planification en 2003, le particularisme local revendiqué par le poumon économique sudiste crée un précédent dans lequel les autres provinces du pays s'engouffrent les unes après les autres.

### ■ Le poids du creuset vietnamien

La question ethnique reste l'une des questions les plus sensibles au Viêt-nam<sup>46</sup>. L'allégorie du creuset ethnique de la société vietnamienne est un mythe fondateur de l'historiographie d'État communiste. Il faut noter la confusion de la terminologie vietnamienne sur la question d'ethnicité : le mot *dân tộc* signifie « nation » ou « groupe ethnique », suivant le contexte. Aujourd'hui, le Viêt-nam continue de redouter une « résistance à l'État » de ses peuples minoritaires (53 minorités ethniques qui représentent 11 % de sa population), source de désordre. Le pouvoir lutte depuis des décennies pour une unification nationale afin de rendre viable une poly-ethnicité à l'échelle du territoire national.

Lors de la réunification du pays, en 1976, les zones autonomes qui rassemblaient une partie des groupes ethniques du Viêt-nam ont été démantelées au nom du principe de l'unité nationale. Avec le *doi moi*, après 1986, les autorités ne firent plus guère allusion à ces régions : « afin de réaliser l'égalité ethnique, de nombreuses politiques ont été mises en œuvre par l'État-parti pour accélérer le développement de certaines régions et créer les conditions nécessaires pour surmonter les disparités »<sup>47</sup>. Les données sont toujours les mêmes : faut-il accorder une forme d'autonomie à certaines provinces sur la base de critères ethniques ? Le gouvernement doit-il douter du patriotisme de ses peuples minoritaires dont les contacts avec l'étranger depuis un demi-siècle n'ont pas été sans ambiguïtés ?<sup>48</sup>

(46) Nghiêm Van Thai (dir.), *Tô nguoi và xung đột tộc nguoi trên thế giới hiện nay* (Groupes et conflits ethniques dans le monde aujourd'hui), Viện Thông tin Khoa học xã hội, Hanoi, 2001, 326 p. (2<sup>e</sup> édition) ; Phan Huu Dat, *Mây vấn đề lý luận và thực tiễn cấp bách liên quan đến mối quan hệ dân tộc hiện nay* (Problèmes théoriques et pratiques urgents concernant les relations ethniques aujourd'hui), nxb Chính trị quốc gia, Hanoi, 2001, 326 p.

(47) Ủy ban Dân tộc và Miền núi (Comité des ethnies et des régions montagneuses), 1997, p. 83, cité par A. Hardy et Nguyễn Văn Chính, « Gérer la question ethnique sur les hautes terres : un exercice d'équilibriste », *Việt Nam contemporain*, dans S. Dovert, B. de Tréglodé (dir.), 2004, p. 383-432.

(48) <http://www.hrw.org> et <http://www.montagnard-foundation.org>



Avec le tournant du *doi moi*, les campagnes ont amorcé une mutation agricole (adoption de nouvelles cultures agricoles : café, poivre, fruits tropicaux) qui s'est accompagnée d'un fort développement économique et de l'arrivée de nouveaux exploitants en quête de gain. Dans le delta du Mékong, sur les plateaux de Tâp Nguyên, dans les montagnes du Nord-Viêt-nam, l'enrichissement de la population rurale a d'abord profité à ces migrants au détriment des minorités ethniques. Les progrès accomplis, relativement bien partagés dans un premier temps, ont engendré un accroissement des inégalités entre les communautés, qui pèse sur le succès de l'un des objectifs majeurs du *doi moi* : la diminution de la pauvreté.

Partout où les ethnies minoritaires se sont heurtées à l'arrivée d'une migration *kinh* (ethnie largement majoritaire dans le pays) encouragée par l'action des pouvoirs publics, les tensions sociales se sont exacerbées. Dans le delta du Mékong, les Khmers Kroms (les « Khmers du Bas » seraient deux millions selon leurs propres sources, 900 000 selon les autorités) contestent les réquisitions de leurs terres par des exploitants *kinh*. Sur les hauts plateaux, deux ans après les tragiques événements du printemps 2001<sup>49</sup>, d'importantes manifestations organisées par les ethnies minoritaires sont réprimées par les autorités en avril 2004<sup>50</sup>. La violence et la régularité de ces revendications tout à la fois culturelles, sociales et politiques ont conduit l'État à réagir. Courant novembre 2001, une campagne de promotion des cultures des minorités ethniques d'un million de dollars a été lancée sous l'égide de l'Institut d'études du folklore de Hanoi.

La diffusion des programmes de télévision dans les langues des minorités s'est accrue et ces dernières sont autorisées comme langues d'enseignement dans les écoles des provinces concernées. Quelques mois plus tôt, le gouvernement reconnaissait officiellement l'église protestante du Sud-Viêt-nam. Là où s'était ébauchée une politique de la confrontation, les autorités choisissent la conciliation : à Kon Tum, à Gia Lai et dans le Dac Lac, l'administration provinciale légalise les consultations des anciens des villages auprès des comités communaux. Plusieurs fonctionnaires des comités populaires de district et de province ont été remplacés pour « faute grave ».

(49) À l'automne 2000, la chute mondiale des cours du café crée une vague de mécontentements dans la région des hauts plateaux (Gia Lai-Dac Lac). Au printemps 2001, des manifestations de la population sont violemment réprimées par l'armée (APV). Des centaines de villageois fuient vers les districts frontaliers du Rattanakiri et du Mondolkiri au Cambodge. La communauté internationale proteste. En avril 2001, les États-Unis accordent l'asile politique à 38 montagnards réfugiés au Cambodge. Les troubles des hauts plateaux prennent une dimension internationale forçant le gouvernement vietnamien à négocier avec le Cambodge, les États-Unis et les Nations unies.

(50) Commentant les troubles des 10 et 11 avril 2004, Pham Thê Duyêt (président du Front de la Patrie) a déclaré que « ces événements étaient à l'instigation d'éléments, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, hostiles au gouvernement vietnamien et à la révolution nationale » ; « Les troubles des 10-11 avril ont été causés par quelques villageois insurgés du Dac Lac et de Gia Lai. Je pense qu'il s'agit probablement de nouvelles tentatives pour établir un "État Dega" afin de diviser l'unité nationale », voir le site du ministère des Affaires étrangères du Viêt-nam : [www.mofa.gov.vn](http://www.mofa.gov.vn)

Les autorités vietnamiennes veulent faire savoir qu'en contrepartie de la fin des troubles, elles sont prêtes à céder un droit à une identité multiple.

À maints égards, la question des réfugiés des hauts plateaux est en train de faire resurgir une zone de « non-droit » dans l'histoire du voisinage complexe entre le Viêt-nam, le Cambodge, le Laos et la Chine, mais Hanoi continue sa politique de « colonisation intérieure ». Les raisons de cette « marche vers l'Ouest » sont sécuritaires, il s'agit d'assurer une pacification des marches de l'État en achevant une « révolution démographique dans ses espaces désertés ». Les médias répètent à l'infini combien les effets de la politique du gouvernement participent à l'éveil des peuples minoritaires. Toute critique est vécue comme un frein à la marche en avant productiviste qui menacerait la sécurité de la nation vietnamienne.

En 1998, le ministère de la Défense obtient la mise en place de « zones de développement économique de défense » (Khu kinh te Quoc phong) dans les régions frontalières. À ce niveau, la mission de sécurité publique de l'APV s'accompagne d'un pouvoir régulateur de développement économique : l'armée reçoit l'ordre de contrôler les flux frontaliers, les mouvements de marchandises et de populations afin de lutter contre « l'intrusion d'éléments séditionnels et déstabilisateurs en provenance de l'étranger »<sup>51</sup>. À Lao Bao, à l'est de la province du Nghê An et ailleurs le long de la frontière, l'armée, premier propriétaire foncier du pays, renforce la visibilité de son pouvoir. Les soldats se coulent dans le tissu administratif local, ils sont incités à partager le quotidien des villageois, impliqués à tous les niveaux de l'appareil décisionnel local. L'APV se transforme en acteur central de la stratégie de développement local devenu un dilemme pour le gouvernement aux prises avec l'explosion des flux illégaux. La reprise du contrôle de l'État sur ses « espaces désertés » ne parvient pas pour autant à juguler une instabilité chronique des populations de ces régions qui reprennent régulièrement le chemin de la contestation<sup>52</sup>. La répression de ces troubles à la périphérie de la nation, au-delà des protestations de l'étranger, n'a qu'un écho modéré auprès de la population du pays dont la perception ethno-nationale ne remet pas en cause une vision entendue de la supériorité du peuple *kinh* sur ses ethnies minoritaires.

### ■ Un foisonnement religieux

Ce panorama serait incomplet sans un examen de l'évolution du traitement de la question religieuse au Viêt-nam. Le foisonnement de la pratique religieuse dans le pays est incontestable. À ces observations de terrain, il convient d'adjoindre la réalité

---

(51) C. Thayer, G. Hervouet, 2004.

(52) Dans le courant de l'hiver 2003-2004, les revendications des H'Mong dans le district de Sinmen (Ha Giang) sont discrètement réprimées dans le sang. On évoque aussi le cas d'abjuration collective de minoritaires de confession protestante.



d'un pouvoir politique qui continue de contrôler étroitement ses différentes communautés religieuses<sup>53</sup>. Le traitement est toujours identique : tant que la croyance d'un groupe n'interfère en rien le monopole du parti, croyances, offices et rassemblements sont salués. Le retour du religieux est autorisé, encadré et orchestré par le pouvoir comme une stratégie d'accommodement destinée à asseoir une légitimité politique et à satisfaire les attentes de l'étranger<sup>54</sup>.

Dans une interview télévisée donnée le 25 juin 2003, Lê Quang Vinh, responsable des questions religieuses au comité central, commente deux résolutions du parti annonçant des changements dans les politiques ethnique et religieuse. Le dirigeant explique que, par le passé, un mouvement vers l'uniformité se cachait derrière une acceptation publique de la diversité. La nouvelle politique se distingue des anciennes par une véritable reconnaissance des traditions du pays. Autrefois, les intérêts du parti et de différents secteurs de la société avaient pu diverger. Désormais, les intérêts du PCV suivent ceux de la société<sup>55</sup>. Ces résolutions, prises par le comité central du parti en janvier 2003, sont une étape dans l'évolution de la pensée officielle selon laquelle : « Les croyances et les religions constituent le besoin spirituel d'une partie du peuple, elles existent, et continueront d'exister, à côté de l'ethnicité dans le processus de construction du socialisme dans notre pays »<sup>56</sup>.

80

Il convient naturellement de ne pas s'arrêter à ces seules déclarations. La situation religieuse au Viêt-nam est régulièrement dénoncée par les organisations de défense des droits de l'homme. En 2003, deux résolutions (15 mai et 20 novembre) du Parlement européen ont condamné le manque de liberté religieuse au Viêt-nam, notamment en ce qui concerne la communauté protestante, majoritaire dans les minorités ethniques du centre du pays, et les fidèles de l'Église bouddhiste unifiée (EBUV). Le Parlement regrette que la réunion inattendue et largement médiatisée du 2 avril 2003 entre le Premier ministre Phan Van Khai et le moine dissident Thich Huyen Quang, patriarche de l'EBUV, ait été suivie de la reprise et de l'intensification de la répression de cette Église, ainsi que de la poursuite de la persécution d'autres confessions non reconnues, telles que les Églises protestantes des Montagnards ou l'Église bouddhiste Hoa Hao<sup>57</sup>. Aujourd'hui, plus de 500 religieux (bouddhistes,

(53) Selon les chiffres de l'International Religious Freedom Report 2002 (Département d'État), on trouve au Viêt-nam : 50 % de bouddhistes (40 millions), 8 % de catholiques (7-8 millions), 1,5 % de Hoa Hao (3 millions), 1,5 % de caodaïstes (2-3 millions), 1,2 % de protestants (1 million) et environ 100 000 musulmans (0,1 %).

(54) Lors de sa visite au Viêt-nam, en octobre 2000, le président américain Bill Clinton avait présenté la liberté religieuse comme une « nécessité économique ».

(55) A. Hardy, Nguyễn Văn Chính, 2004, p. 428.

(56) A. Hardy, Nguyễn Văn Chính 2004, p. 429. « Nghi quyết hội nghị lần thu bảy Ban chấp hành trung ương khóa IX về công tác tôn giáo » (Résolution de la 7<sup>e</sup> réunion du comité central, séance IX, en matière de religion), 2003, p. 48.

(57) [www.europarl.eu.in](http://www.europarl.eu.in)

catholiques, protestants) suivent une formation à l'étranger, en Asie ou dans des pays occidentaux <sup>58</sup>, et au sein de l'État, nombreux sont ceux qui redoutent l'infiltration de ces milieux par des « forces hostiles à la révolution » <sup>59</sup>.

En mars 2004, la direction vietnamienne rejette à nouveau avec violence les conclusions du rapport américain sur les droits de l'homme et la question religieuse en RS du Viêt-nam. Les Américains reprochent toujours à Hanoi le fait que seules les organisations religieuses reconnues par l'État, et donc intégrées au Front de la Patrie, soient considérées comme des interlocuteurs valables. Hors de ces cercles, des voix se font pourtant entendre. En octobre 2001, le père Nguyen Van Ly, prêtre catholique du diocèse de Huê, a été condamné à quinze ans de prison pour avoir diffusé sur la toile une campagne sur les droits de l'homme et la liberté de culte. À des degrés différents, il est aussi possible de constater une attitude critique des communautés religieuses officielles à l'égard du régime.

Le 25 décembre 2002, l'archevêque de Hô Chi Minh-Ville, Mgr Pham Minh Mân, dans un contexte marqué par les rebondissements de l'affaire Nam Cam, a égratigné l'image de l'appareil d'État en déclarant que « ce n'est qu'en abolissant le régime de la demande et de l'octroi, en reconnaissant au peuple les droits qui sont les siens que l'État deviendra réellement l'État du peuple » <sup>60</sup>. Mais aussi bien chez les chrétiens que chez les bouddhistes, ces déclarations sont rares et n'ont guère de traductions dans la réalité. On peut légitimement se demander si le « renouveau religieux » ne participe pas d'abord au renforcement de l'image du parti auprès de sa population ? La foule des grands soirs de pèlerinage religieux ne s'embarrasse guère des dogmes d'une église. La captation de ces attentes, davantage festive et matérielle que mystique, est décisive pour le maintien d'un dialogue entre l'État et la société vietnamienne. L'évolution la plus probable conduira en définitive les autorités à poursuivre le regroupement de ces mouvements d'expression populaire dans des périmètres bien contrôlés. L'irruption du religieux doit être lue comme une soif de retour vers des pratiques culturelles traditionnelles. L'engouement populaire suscité, y compris parmi les élites dirigeantes, inaugure un nouvel espace d'expression observé avec attention par l'autorité politique.

La capacité d'adaptation de l'État sous la contrainte de l'ouverture économique depuis 1986 est saisissante. L'un des succès des gouvernements du *doi moi* est

---

(58) Trần thi Lien, « La question religieuse », dans S. Doyet, B. de Tréglodé (dir.), *Viêt Nam contemporain*, 2004, p. 369-382.

(59) « Dans les années 1950-1960, lors de l'effort de construction du socialisme au Nord-Viêt-nam, on craignait toujours que les catholiques, ces hommes qui se mettent de l'eau sur la tête, ne soient des espions de l'étranger », entretien effectué dans le district de Quynh Luu (province du Nghê An), B. de Tréglodé, *Héros et révolution au Viêt-nam*, L'Harmattan, Coll. Recherches asiatiques, Paris, 2001, p. 219.

(60) Lettre de l'archevêque de Hô Chi Minh-Ville au comité d'union du catholicisme, *Églises d'Asie*, n° 368, 1<sup>er</sup> janvier 2003, p. 28-29.



d'avoir réussi à enclencher un processus de réformes, économiques puis administratives, sans remettre en question le fondement de ses équilibres politiques. Doit-on voir dans la relance des réformes depuis 2000 un processus de réaction et de contrainte face à l'accession de la Chine à l'OMC et à la nouvelle donne américaine sur la scène internationale ? Hanoi est toujours confronté à un dilemme majeur : compte tenu de l'évolution de la politique chinoise en Asie du Sud-Est, il lui faut adopter une politique susceptible de garantir à la fois son idéologie et son insertion économique, sans pour autant susciter le mécontentement de sa population naturellement méfiante de la Chine.

Toute analyse du Viêt-nam doit soigneusement distinguer la forme et le fond. Si cette politique a pu, dans un premier temps, mêler ouverture et arrogance au point d'irriter nombre de gouvernements étrangers, il est logique que, au sortir de la crise asiatique, Hanoi déploie désormais un discours plus conciliant pour continuer son intégration. Sur le fond, en revanche, la RS du Viêt-nam poursuit une politique intransigeante. L'une des constantes de la diplomatie vietnamienne est son obsession à faire contrepoids à la puissance chinoise. À cette fin, le pouvoir a toujours misé sur le rapprochement avec des pouvoirs concurrents (États, organisations multilatérales). Pour faire face aux exigences de son accession à l'OMC, Hanoi a relancé depuis 2000 une réforme de son appareil étatique afin de renforcer la compétitivité de son économie. De telles mesures apparaissent plus que jamais comme nécessaires pour faire face au dynamisme démographique de sa population.

Reste à imaginer le cadre d'un nouveau partenariat avec le monde, et avant tout avec la Chine, dans une cohérence stratégique qui satisfasse la préservation de ses intérêts nationaux. La RS du Viêt-nam se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Le fait que le PCV ait maintenu l'initiative au cours d'une décennie particulièrement instable en dit long sur son aptitude politique à résister au changement. L'intégration de la RS du Viêt-nam sur la scène internationale, symbole du *doi moi*, se nourrit toujours des dilemmes de son histoire nationale.